

Date de convocation : 18/07/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHUADIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MONIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (15).

Excusés : Corinne BEAL (pouvoir à Pierrick MARCON), Hélène DREVET (pouvoir à Patricia SOUCHON), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Pascale MERLE), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Isabelle MEYNET (pouvoir à Fanny MOURIER) (5).

Absents : Nelly BEAULAIGUE, Colette MORIN, Eric PARRAT (3).

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Convention de délégation des compétences « assainissement collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » conclue entre HPVC et la Commune.

DCM 20250722-4

Monsieur Le Maire rappelle que HPVc est compétent depuis le 1^{er} janvier 2025 en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines.

HPVc délègue à la Commune la gestion des ouvrages, réseaux et équipements et à ce titre, la Commune réalise des prestations pour le compte de HPVc.

Vu le projet de convention de délégation des compétences « assainissement collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » entre la Commune et HPVc en annexe,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention de délégation des compétences « assainissement collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines »

AR Prefecture

043-214300873-20250722-DCM20250722_4-DE
Reçu le 07/08/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Pascale MERLE

AR Prefecture

043-214300873-20250722-DCM20250722_4-DE
Reçu le 07/08/2025